



# Saisir l'habiter par ses marges précaires

## Gaspard Lion

Le « renouveau » des bidonvilles en France, après les dernières destructions des années 1970 (Pétonnet, 2002), tend souvent à masquer la variété des habitats précaires : plus disséminés, plus discrets, moins visibles, ils sont néanmoins toujours présents. Face à la « crise du logement », qui sévit en particulier dans la capitale, où les prix des loyers ont atteint ces dernières années un niveau inédit, le nombre de personnes vivant dans la rue n'a cessé d'augmenter. Dans ces conditions, de plus en plus nombreux sont ceux qui s'organisent par leurs propres moyens, à l'écart d'un système de prise en charge largement inefficace. Tentes, cabanes, véhicules aménagés, habitats de fortune de toutes sortes surgissent ainsi telles des herbes folles dans les interstices de l'aménagement urbain (Lion, 2015).

Aux portes de Paris, un bois – le bois de Vincennes – accueille depuis des années de nombreux habitats illégaux. Presque trois cents personnes y habitent en été, la moitié en hiver<sup>1</sup>, dans des tentes de voyage achetées en magasin ou des cabanes construites avec les moyens du bord, rebuts dénichés en ville, branches mortes ramassées dans le bois. Les conditions de vie y sont rudes, en particulier en hiver, contribuant à donner à la situation son caractère de précarité. Pour beaucoup, les habitants préfèrent pourtant vivre dans ces conditions plutôt que de se rendre dans des centres d'hébergement ou des hôtels, afin de disposer librement de leur espace, dans une volonté d'autonomie clairement affirmée. Loin de l'extrême

précarité de la « rue<sup>2</sup> », à l'écart de la « ville dissuasive » (Terrolle, 2004), ils construisent eux-mêmes leur habitation et jouissent d'un lieu fixe où leurs corps peuvent être logés à l'abri des regards. Tout le rapport à l'espace tel qu'il existe « à la rue » et dans les centres d'hébergement s'en trouve ainsi modifié, même si les expulsions et l'action publique orchestrée autour du bois de Vincennes rendent cet équilibre fragile, précaire, vulnérable.

Telles sont les grandes lignes d'une enquête de terrain réalisée auprès de ces habitants durant plus de quatre ans<sup>3</sup>. En situation limite, ces derniers sont parvenus à se créer un habitat au sens fort du terme, dont l'appréhension ethnographique (Cefaï, 2010) a permis de saisir les tenants et aboutissants. Le cas du bois de Vincennes invite ainsi à saisir les caractéristiques de l'habiter en situation précaire, éclaircissant des situations aux marges du logement de droit commun, mais aussi aux marges des espaces généralement associés aux personnes dites « SDF » dans les

---

2. « À la rue » est une expression endogène employée par les habitants du Bois pour caractériser des situations jugées plus difficiles rencontrées avant leur arrivée au Bois. Les notions de précarité ou de vulnérabilité ont ainsi une dimension relative, elles doivent être saisies du point de vue de l'expérience vécue des habitants et non d'un point de vue extérieur, de type normatif. Elles renvoient à un *continuum* de situations et non à un état ou une réalité figée. Ici, la dimension politique est centrale : la précarité de ces habitats est avant tout le produit d'un rapport social, d'un rapport de domination, caractérisé par une dépendance de ces habitants à un pouvoir extérieur, celui qu'impose la préfecture ou la Mairie de Paris.

3. Parmi la centaine de personnes rencontrées, une cinquantaine a pu faire l'objet d'un suivi régulier. Deux camps réunissaient six habitants, les autres vivaient dans des tentes ou cabanes dispersées dans les sous-bois.

---

1. Ce sont pour la moitié d'entre eux des hommes ayant passé la quarantaine, issus des classes populaires et vivant actuellement de minima sociaux, et pour l'autre moitié des personnes originaires de Roumanie et de Bulgarie venues en France pour accéder à de meilleures conditions de vie.

médias ou la littérature scientifique, comme la « rue » ou les centres d'hébergement. Étudier l'habiter dans de telles situations permet d'éclairer différemment l'expérience du sans-abrisme, de mieux comprendre ce qui se perd pour ceux qui ne disposent pas d'espace à eux, ainsi que les enjeux de cette privation.

L'idée est de montrer ici comment, au-delà de ces situations, aborder la question de l'habiter à travers ses marges précaires enrichit la compréhension du chez-soi de manière plus générale. L'analyse de situations de crise, ou du moins de vulnérabilité dans lesquelles ce dernier est mis à rude épreuve, peut en effet permettre de mieux saisir certains aspects fondamentaux de sa constitution. C'est ce que relèvent aussi les auteurs d'un récent rapport sur la relation au chez-soi des usagers d'institutions d'hébergement : ce type de situation limite « possède une heuristique qui ouvre le champ de l'analyse du "chez-soi" contemporain, au-delà des situations rencontrées sur nos terrains et à l'instar de l'identité en crise qui permet précisément d'en saisir sociologiquement son essence » (Pichon *et al.*, 2010, p. 45). La situation de vulnérabilité comme terrain d'observation informe alors autant sur ses propres mécanismes et dynamiques (contraintes matérielles, expulsions, peur de retomber...) que sur le noyau de l'expérience habitante, dont on exposera ici les aspects fondamentaux à travers la mise en lumière des trois principales catégories d'analyse que l'enquête a permis de saisir : l'intimité, l'appropriation et l'ancrage.

### Se constituer une intimité

Habiter, c'est d'abord, dans la plupart des cas, disposer d'une intimité qui nécessite un espace relativement privatisé. Espérant trouver une certaine tranquillité, les habitants s'installent dans les zones boisées, où ils savent qu'ils seront davantage tolérés que dans les zones plus fréquentées, accumulant souvent des branchages autour de leur habitat afin de se camoufler et rendre le lieu inaccessible. Dans ces sous-bois, ils se trouvent à l'écart des interactions ordinaires des espaces publics, et les promeneurs qui s'aventurent hors des sentiers battus dévient leur trajectoire pour ne pas passer trop près de ces lieux d'habitation. Personne n'approche sans s'annoncer ni en demander la permission. Interactions « non focalisées » et rituels de seuil donnent ainsi consistance à l'appropriation du lieu et à l'existence du chez-soi.

Tentes et cabanes protègent également contre le côtoiement de personnes non désirées, fréquent dans les centres d'hébergement, mais aussi contre une exposition permanente dans l'espace public. Cette possibilité de se cacher, de se soustraire à la publicité, de se ménager des usages intimes du corps, est une dimension clé du chez-soi. C'est à l'intérieur de ces espaces clos qu'ils peuvent, isolés, à l'abri des regards et des sollicitations du monde extérieur, revenir à eux, se recueillir, et partant, redevenir

eux-mêmes sans se soucier des rôles sociaux assumés le reste du temps. Se sentir chez soi et se sentir véritablement soi-même en viennent ainsi presque à se confondre, devenant synonymes (Graumann, 1989). C'est dans le calme et le repos, loin de la lumière crue de la vie en public, qu'il est possible de se laisser aller, de s'abandonner, de ne plus se soucier du regard d'autrui, et par là de mettre partiellement à distance la norme, en s'affranchissant des contraintes sociales.

Le caractère clos des tentes et cabanes rend aussi possible l'émergence d'un sentiment de sécurité : moins exposés, les habitants craignent moins pour leur intégrité physique comme pour leurs possessions matérielles. Se forge ainsi progressivement, au fil de la confiance prise en l'environnement, du constat de sa tranquillité, une certaine « sécurité ontologique » (Giddens, 1994) indispensable à la constitution du chez-soi<sup>4</sup>. Contrairement aux personnes « à la rue » décrites dans la littérature, pour qui dormir s'avère extrêmement difficile et dont les nuits sont très courtes et agitées, les habitants constatent à leur arrivée qu'ils peuvent dormir paisiblement, sans inquiétude. Damien narre par exemple son arrivée au bois de Vincennes, deux années plus tôt, de la façon suivante : « À force de me faire virer là-bas dans les parkings, j'ai dit, tiens, il y a une toile de tente dans le bois de Vincennes, je vais jeter un œil. La première nuit, tu te demandes quand même... Tu te dis : terrain de camping et bois de Vincennes, c'est deux choses différentes. Un terrain de camping, bon c'est gardé. La première nuit j'étais perdu, je me suis quand même un peu demandé : "Qu'est-ce qui va se passer dans la nuit ? Comment que ça va être ?", mais je n'étais pas effrayé, non. Résultat, il m'a fallu à peu près une semaine pour m'y faire et puis après ça été tout seul. Y'a rien d'inquiétant. »

Les habitants n'en dorment donc que mieux, goûtant la différence avec les centres d'hébergement, la « rue », ou même les hôtels par lesquels ils sont passés : les éléments constitutifs du chez-soi transparaissent d'autant plus au bois qu'ils contrastent avec les expériences antérieures. Mathieu explique qu'au bois ils sont « bien tranquilles », puisqu'ils échappent à la violence de la « rue » : « Moi j'étais dans un squat à Paris qui a fermé, et dormir dans la rue, dans Paris même, c'est très difficile, surtout que c'est assez violent quand même... C'est assez violent dans la rue faut pas croire, donc voilà, quitte à être tranquille... Dans le Bois, contrairement à ce qu'on pourrait croire, on est vraiment tranquilles, on est peut-être isolés, mais on est bien tranquilles. »

4. Ce sentiment de sécurité diffère néanmoins entre les hommes et les femmes : ces dernières expriment en effet souvent la crainte d'une agression lorsqu'elles se retrouvent seules dans la journée, raison pour laquelle elles vivent généralement avec des hommes sur des camps ou décident en arrivant au Bois de faire l'acquisition d'un chien pour se protéger.

Soustraites aux regards, relativement sécurisées, tentes et cabanes ne sont pas pour autant inviolables ; non conformes aux règlements, dérogeant à la norme d'accessibilité de l'espace public, elles restent particulièrement vulnérables. Le contraste avec les expériences résidentielles antérieures ne saurait à cet égard masquer la violence des expulsions et de certaines formes d'action publique qui, quotidiennement, enserment les habitants dans un réseau d'incitations et de contraintes dans l'idée de leur faire quitter le Bois et de les réinscrire dans le circuit de l'hébergement d'urgence<sup>5</sup>. Réveillés chaque nuit en hiver par des acteurs associatifs ou institutionnels qui leur demandent s'ils n'ont « pas trop froid » et leur suggèrent de quitter leur habitat pour un centre d'hébergement, expulsés sans ménagement depuis quelques années, les habitants voient leur intimité – durement gagnée, jalousement construite – menacée et fragilisée, rendue vulnérable. L'intimité demeure donc, mais pour tous, la menace pèse...

### S'approprier un lieu

En tant que telles, tentes et cabanes ne sont que de maigres abris face aux intempéries, aux dangers, ou même à la curiosité des passants. Bâties, aménagées, décorées, bref appropriées, elles deviennent pourtant supports du moi de l'habitant, qui agit sur un morceau d'espace, en fait son territoire et y exerce un contrôle, de manière à le rendre propre, familier et personnel. Il adapte l'espace de la tente ou de la cabane à ses besoins, en même temps qu'il y exprime sa personnalité, y imprime sa marque. « L'action d'habiter » possède une dimension existentielle [...]. C'est parce que l'homme "habite" que son "habitat" devient "habitation" » (Paquot, 2007, p. 13). Cette possibilité de s'approprier l'espace est tout à fait essentielle, puisque c'est elle qui contribue à façonner le moi de l'habitant, son identité, sa personnalité : en se projetant, en s'investissant dans son chez-soi, en développant des manières de faire singulières, l'habitant ordonne un environnement familier offrant des attaches et des supports à son « moi ». Le passage de l'habitat à l'habitation qui s'effectue par l'appropriation se révèle ainsi être le second pilier de l'habiter. Là, peut-être plus qu'ailleurs, réside la vraie différence avec les centres d'hébergement et la rue : en agissant sur l'espace, en le modifiant dans la durée, les habitants peuvent construire des formes d'attachement au lieu qui sont moins vulnérables. Dimension active du chez-soi, le processus d'appropriation comprend plusieurs registres d'activités que l'enquête a permis de distinguer : le marquage matériel de l'espace, son aménagement, les activités quotidiennes qui s'y accomplissent, et le langage qui sert à le qualifier.

5. Il leur faut ainsi régulièrement négocier leur place avec des acteurs institutionnels et associatifs susceptibles de leur rappeler l'illégalité de leur situation.

Le marquage de l'espace est engagé par une première action, bâtir son propre habitat en plantant sa tente ou en construisant sa cabane. À l'écart du système de l'hébergement, ces habitants ont bâti la demeure où ils résident et se sont pris en charge de manière à répondre aux problèmes qu'ils rencontrent dans l'accès au logement.

Le caractère autoconstruit de ces habitats rend manifeste le lien entre bâtir et habiter (Heidegger, 1958, pp. 170-194) : dresser une tente ou bâtir une cabane, c'est déjà habiter, se donner les moyens d'exercer une maîtrise sur un espace personnel, prendre son habitat en main, redevenir finalement acteur de son habitation.

L'appropriation de ces habitats passe ensuite par l'aménagement de l'espace, et la possibilité de le transformer, c'est-à-dire de modifier le cadre de vie, possibilité tout à fait essentielle, qui existe très peu dans les centres d'hébergement et *a fortiori* dans la rue. Les habitants ordonnent et singularisent leur espace, y impriment leur empreinte, en attribuant une place aux objets et aux meubles. C'est particulièrement le cas des habitants des cabanes, pour qui le bricolage peut même devenir une fin en soi : le désir de bricoler émerge alors qu'il n'y a pas grand-chose à faire. Simon a par exemple passé des journées entières à améliorer son « pavillon ». Les cabanes, ou habitats « spontanés », pour reprendre le vocabulaire de Colette Pétonnet, sont celles qui laissent le plus de choix aux habitants dans l'organisation de l'espace. D'une quinzaine de mètres carrés, hautes de deux mètres, elles comprennent toujours des meubles, un lit, une table, des chaises, des placards, et un espace cuisine, mais différent beaucoup les unes des autres, par leur structure et les matériaux de construction utilisés, l'organisation des pièces, l'aménagement et la décoration. Du panneau solaire à la bougie, le niveau d'équipement varie aussi beaucoup : pour faire la cuisine par exemple, Pierre a acheté une gazinière et Thomas cuit ses aliments sur un feu ou sur un réchaud à gaz, quand Daniel utilise de l'alcool à brûler.

Du fait que depuis quelques années la mairie de Paris ne tolère plus aucune nouvelle construction, les habitants du Bois vivent cependant surtout dans des tentes. Ils reprennent systématiquement la catégorisation d'usage dans le commerce pour qualifier leur taille, une, deux, trois, voire six « places » pour les plus grandes. Ces tentes sont plus ou moins aménagées en fonction de leurs dimensions et de l'ancienneté locale des habitants (les deux variant de pair), quoiqu'elles offrent beaucoup moins de possibilités d'ameublement et de décoration que les cabanes. Néanmoins, en particulier pour ceux qui ont connu auparavant l'extrême précarité de la rue – en vivant dans des conditions décrites comme infiniment plus pénibles (métro, halls d'immeubles, parkings, etc.) –, elles permettent de renouer avec les pratiques de l'occupation d'un habitat, de retrouver la maîtrise d'un espace personnel et d'un environnement familier. Malgré les possibilités extrêmement restreintes, les habitants parviennent

à aménager un espace intérieur quelque peu personnalisé et investissent aussi le dehors immédiat, devant l'entrée.

Cependant, c'est peut-être surtout dans l'accomplissement d'activités et de routines quotidiennes que se manifeste l'appropriation de l'espace, puisque les hommes et les femmes du bois de Vincennes passent une grande partie de leur journée autour de leur habitat. Que ce soit dans l'espace domestique proprement dit ou dans l'espace qui lui est adjacent, c'est le déroulement de ces activités dans le temps et la constitution d'habitudes qui leur sont liées qui font que ces espaces deviennent des lieux réellement habités, des lieux de vie sensibles, tissés de liens affectifs, imprégnés de souvenirs et de potentialités d'actions. Cela peut commencer par le ménage. François, par exemple, a fréquemment interrompu la conversation pour enlever les feuilles qui avaient pu entrer dans sa tente. L'on peut ainsi penser, au vu du soin particulier que la plupart prennent à ranger et nettoyer leur habitat comme à se maintenir propre, qu'il existe une relation entre les conditions du maintien et de l'estime de soi et l'habiter. Thierry Paquot (2007) rappelle par exemple que la racine latine du mot habiter est proche de celle d'habit, soulignant le lien qui existe entre occupation d'un lieu et manière d'être.

Les habitants du bois ont aussi en commun le fait de consacrer du temps, et c'est une pratique particulièrement appréciée, à la préparation de leurs propres repas, avec un réchaud, une cuisinière ou un feu. Cuisiner plutôt qu'aller manger dans des associations, c'est de fait pouvoir choisir ce que l'on va manger, faire ses courses comme n'importe qui et pouvoir partager du « bon temps » autour d'un repas en commun. Lecture et écoute de la radio sont également des activités assez fréquentes, de même que la réparation de vélos, dont la mécanique peut alimenter bien des discussions. Le jardinage et le soin porté aux animaux domestiques sont deux autres exemples de pratiques spatialisées qui nécessitent un investissement important en termes de budget, d'énergie, de temps, mais aussi d'émotions, et qui illustrent bien la double fonction de ces activités : elles témoignent d'une appropriation de l'espace, occupé par un jardin ou des animaux, et tissent entre l'environnement et l'habitant des liens de réciprocité, de stabilité, d'ancrage.

Ces activités peuvent sembler banales, mais c'est précisément cette « banalité » qui leur donne toute leur importance. Ne relevant pas de la « carrière de survie », de la « résolution des problèmes les plus triviaux » (Pichon, 2007), elles apparaissent en fait extraordinaires en situation de précarité et s'avèrent extrêmement importantes pour ces habitants qui parviennent de la sorte à « se poser », à créer une forme d'harmonie dans le lien avec leur environnement, à renouer avec des actes de la vie quotidienne. Lorsque les habitants, de leur plein gré ou contraints, et le cas n'est pas rare, quittent le Bois pour des formes d'habitats qui restreignent leur autonomie – des centres d'hébergement ou des hôtels –, la perte de ces

activités est très douloureuse. L'enjeu est ainsi celui de la préservation de soi, du maintien de la personne sociale (Girola, 2007).

Enfin, l'appropriation passe par le langage, par les termes qui sont utilisés pour caractériser l'habitation et le Bois. Il est frappant de constater que les habitants utilisent en général un vocabulaire qui renvoie à celui de l'habitat standard, les y rattachant de manière symbolique. Tous disent « j'habite » ou « chez moi », et parlent couramment de « toit » et de « murs » pour désigner des bâches ou une toile, de « plancher » pour un tapis ou des palettes, de « maison », « demeure », « baraque » ou « pavillon » pour une cabane, de « voisin » pour une personne installée à proximité, de « déménager » pour déplacer une tente, de « cambriolage » pour un vol, etc. Par le langage, ils organisent ainsi leur espace domestique en qualifiant les espaces, en les distinguant, de manière à ce qu'ils s'accordent avec leurs pratiques, avec l'usage qu'ils en font. Renvoyant à tout un imaginaire, le « Bois » (« Il est du Bois ? », « Quand t'es au Bois », « J'habite au Bois », « Il n'est plus au Bois, le Bois pouvait plus rien lui apporter... ») est ainsi investi d'une forte charge affective et symbolique par ses habitants, qui, conscients de partager une expérience commune et singulière, en viennent à le constituer en référent identitaire important. À l'inverse de ceux qui, arrivés au bois de Vincennes depuis seulement quelques mois, utilisent encore l'expression « la rue » (« La rue, c'est la galère », « Quand tu galères à la rue », « Quand je serai sorti de la rue... »), les habitants plus anciens ne recourent à cette expression que pour parler de la période passée entre les porches, les halls d'immeubles et les centres d'hébergement. Ils ne se considèrent plus comme étant tout à fait « à la rue ».

Vocabulaire et formes d'appropriations durables et quotidiennes de l'espace témoignent donc d'une distance importante avec les deux expériences antérieures les plus courantes dans les trajectoires des habitants, la rue et les centres d'hébergement. Reste qu'encore une fois ces marques de l'habiter sont soumises à un arbitraire parfois climatique (les tentes sont fréquemment endommagées par la neige et il est nécessaire d'en changer après quelques années d'utilisation), plus souvent politique, et portent donc toujours le sceau de la vulnérabilité<sup>6</sup>.

### **S'ancrer dans l'espace, s'établir dans le temps**

Par contraste avec les situations de relative stabilité, dans lesquelles l'ancrage apparaît comme allant de soi, l'étude des situations précaires permet de révéler le rôle de premier plan que tient l'ancrage dans la constitution

6. Ils doivent en outre faire avec la stigmatisation, l'exiguïté des lieux, l'absence de sanitaire, le froid en hiver, la « corvée de l'eau », etc., autant de contraintes qui sont analysées plus en détail dans Lion (2013).



Gaspard Lion

du chez-soi. C'est lorsque l'ancrage spatial est rendu vulnérable que toutes les implications de l'attachement à un lieu sur le long terme se manifestent le plus clairement. Ressort ainsi de l'étude de ce troisième pilier l'importance de la dimension temporelle.

Cette stabilité se construit d'abord dans le temps : la plupart des habitants du Bois disposent d'un abri depuis plus d'un an, souvent des années, et certains même depuis plus de vingt ans. Cette situation contraste généralement avec leurs expériences passées, en particulier dans les centres d'hébergement et « à la rue » : ils ne vivent plus au jour le jour avec l'angoisse de devoir trouver un abri pour la nuit, mais peuvent jouir de leur espace et de leur temps de manière autonome, en les organisant selon leurs besoins et désirs (rester chez eux dans la journée, ne pas être soumis à des contraintes horaires...). En s'installant au bois de Vincennes, ils sont parvenus à se soustraire – du moins temporairement – au système de l'hébergement consistant à mettre en flux les personnes sans domicile (Bruneteaux, 2007), en les faisant circuler d'hébergement

en hébergement dans une dynamique incertaine, de sortie peut-être, d'errance plus certainement, et de chute potentielle. Rejetant ce circuit assistanciel, les habitants du Bois se sont établis en un lieu, ils se sont aménagés une place où ils prévoient de rester. Ils ont jeté l'ancre, stabilisé leur situation, et après des années d'errance « à tourner en rond », acquis « une certitude de demeurer, [pouvant] contrebalancer l'inquiétude d'une existence précaire » (Pétonnet, 1970, p. 172).

La stabilité de l'espace privé ancre ainsi la possession d'objets, d'effets personnels dans la durée : n'ayant plus leur « maison sur le dos » (Daniel), ils peuvent accumuler des affaires personnelles, aussi bien des meubles (lit, commode, table ou chaises par exemple), que des vêtements, de la vaisselle, un poste de radio, des livres, ou un réchaud à gaz... D'une importance capitale, car constituant des supports de mémoire et de la « propriété de soi », ils témoignent d'une continuité pour la personne, dans la mesure où la biographie de cette dernière peut être associée à celle des objets, et inversement. Les objets



Gaspard Lion

constituent une base pour la mémoire et le projet de soi ; en eux s'enracine la possibilité d'une continuité biographique, ils préservent du risque de « dépersonnalisation » (Kaufmann, 1997).

Les vols étant rares au bois de Vincennes, Damien laisse par exemple toutes ses affaires dans sa tente lorsqu'il part, laissant même parfois sa tente ouverte, et c'est seulement depuis qu'il est au Bois qu'il dispose à nouveau d'affaires personnelles. Durant les périodes passées dans des locaux à poubelles et des parkings, il ne détenait rien d'autre qu'un sac de couchage, un baladeur et quelques CD. Les trajectoires de ceux qui ont quitté le Bois montrent également les multiples facettes de la vulnérabilité entraînée par le déracinement des habitants du Bois qui, en perdant leur stabilité, perdent aussi leurs effets personnels. À la suite de son expulsion, Simon a abandonné tous les objets dont il disposait (télévision, panneaux solaires, poste de radio...), ne voulant pas « s'encombrer » dans une situation qu'il jugeait trop instable, doutant de pouvoir à nouveau disposer d'un logement : « On vous traîne de droite à gauche, [...] vous n'allez pas traîner la télévision sans savoir où vous allez. » C'est pour ces raisons que Daniel, lorsqu'il est parti dans un hôtel dans l'espoir d'obtenir un logement, n'a pris qu'un petit sac à dos, a confié ses chats à une amie, et a laissé toutes ses affaires dans sa cabane, qui a alors été détruite.

Disposer d'un ancrage spatial est enfin ce qui permet de se constituer un centre à partir duquel organiser le monde et s'y mouvoir, car c'est le monde qui s'organise à partir de la demeure et non l'inverse (Levinas, 1961). Le chez-soi renvoie ainsi à la fois au proche et au lointain : au proche parce qu'il est le lieu de la plus grande intimité, et au lointain parce qu'il est le centre à partir duquel il est possible de prendre de la distance, de s'éloigner sans trop craindre de se perdre, de s'égarer. Il ne se limite pas non plus au rapport avec soi que l'individu entretient dans l'intimité de la demeure, mais est lié aux relations qu'il peut tisser avec les autres au sein du monde environnant. L'ancrage spatial donne en effet la possibilité aux habitants d'entretenir des relations de sociabilité entre voisins : habiter et cohabiter vont de pair (Lazzarotti, 2006).

Le bois de Vincennes se présente comme un espace de socialisation, dans la mesure où la stabilité des habitats conduit à une sociabilité différente de celle de la « rue », avec notamment des relations de voisinage et des « camps » qui se constituent. Contrairement à ceux qui vivent dans des institutions d'hébergement et des hôtels, les habitants du Bois peuvent se recevoir, s'inviter mutuellement : de la sorte se tissent des relations de voisinage, des liens sociaux s'établissent dans la durée. Habiter, c'est ainsi voisiner, sympathiser, se disputer et pouvoir se réconcilier, sans que

cela soit sporadique, mais en entretenant des liens avec les autres et en tissant peu à peu une histoire commune. L'ancrage spatial permet de créer du commun entre les habitants du Bois, qui peuvent être localisés, associés à des points fixes, donc retrouvés : l'inscription dans le temps permet la préservation ou la restauration de l'identité personnelle et collective.

Les parcours dans la ville des habitants du Bois s'organisent ainsi à partir de leur habitation, du lieu stable dont ils disposent, qui leur permet de partir et revenir. L'intérieur est le lieu où l'on se ressource, se reconstitue, où l'on se repose, avant de repartir d'un bon pied dans le monde. Et si le Bois peut favoriser un tel mouvement, c'est aussi parce que sa localisation permet de se rendre facilement en ville, d'autant qu'ils disposent généralement de vélos et qu'ils s'installent à proximité de la ville et des bouches de métro. Loin d'être un espace isolé, le bois de Vincennes est en effet entouré des communes du Val-de-Marne et de Paris, et si les habitants s'établissent dans les zones boisées de manière à « être tranquilles », ils se positionnent néanmoins de préférence à proximité des chemins.

Ils se rendent donc quotidiennement en ville pour accomplir différentes activités, et accéder à divers « espaces-ressources », comme les douches municipales, les associations ou les magasins. Faire ses courses, par exemple, est un moment tout à fait essentiel qui leur permet de « se sentir comme tout le monde » (François). L'importance des « interactions mineures » (Joseph, 2005) créées avec les commerçants ne doit pas non plus être négligée. Contrainte induite par l'absence de réfrigérateur, les habitants du Bois vont faire leurs courses très fréquemment, parfois même à plusieurs reprises dans la journée, pour les repas du midi et du soir, et vont pour certains acheter leur baguette de pain, tous les jours, à heure fixe. Avec le temps, ils ont de la sorte organisé leur environnement en se constituant des repères qui guident leurs trajectoires et leur assurent une certaine familiarité de la ville ; leur quotidien s'ordonne de manière particulièrement stable avec des activités qui se répètent au fil des jours, des mois, voire des années. Loin d'être « sans attaches », les habitants des tentes et des cabanes ont fini par s'insérer dans un territoire, par le biais des relations qu'ils y ont tissé entre eux et avec le quartier, rendu familier suite à une « longue accoutumance », pour reprendre l'expression d'Henri Coing, dont les travaux avaient aussi, à une autre époque et dans un autre contexte, mis en avant l'importance de la stabilité dans le rapport au quartier (1966). Avec les expulsions, tout est donc à recommencer, à reconstruire : déracinés, les habitants perdent, outre leurs abris, les repères et relations qu'ils avaient pu constituer.

L'enquête ethnographique au jour le jour auprès des personnes qui vivent dans les tentes et cabanes du bois de Vincennes montre donc comment ces hommes et ces

femmes, considérés comme sans-domicile, habitent les lieux au sens fort du terme. Elle met en lumière comment se déploie un habiter dans et malgré la situation de précarité qui est la leur. Cette approche permet tout à la fois de nous rapprocher de ces personnes, couramment rejetées dans une altérité radicale, en nous les rendant familières à travers des pratiques communes, mais aussi de nous rendre étranger ce qui nous est le plus familier, à savoir l'expérience quotidienne que nous faisons tous de l'espace sans plus même y prêter attention.

Loin de la figure du vagabond, à l'écart des grands chemins, les différentes dimensions de l'habiter qui se lisent à travers l'enquête révèlent chez ces habitants des compétences, opportunités et surtout peut-être des désirs d'habiter, qui se manifestent de manière aigüe, ce qui donne à réfléchir aux conditions de sortie de la « rue », d'accès au chez-soi. À l'instar des espaces fortement précarisés et perçus comme désorganisés sur les plans individuel et collectif étudiés par des auteurs comme William Foote Whyte (1995) ou Colette Pétonnet (2002), le bois de Vincennes se révèle gouverné par des règles d'installation et de vie et ce depuis de nombreuses années, les habitants n'ayant pas attendu la mise en place récente<sup>7</sup> d'une mission publique pour organiser leur quotidien.

S'il paraît d'autant plus important de documenter ces capacités habitantes, c'est qu'elles sont généralement déniées aux personnes « à la rue » qui, privées du droit au logement, doivent faire leurs preuves afin d'espérer accéder – de manière progressive, via le circuit de l'hébergement – à un logement « autonome ». L'expression, sans cesse utilisée par les acteurs institutionnels et associatifs gravitant autour des personnes « à la rue », vient leur signifier, de manière implicite mais non moins violente, qu'elles seraient dépourvues de l'autonomie suffisante pour habiter un logement de droit commun (Pichon *et al.*, 2010).

Les acteurs qui participent à cette mission du bois de Vincennes (associations caritatives, Direction de la protection et de la prévention de la Mairie de Paris), conscients aussi des difficultés d'accès à ces logements, partagent en effet l'idée que les habitants ont tous nécessairement besoin d'un suivi social et de passer par le circuit spécifique de l'hébergement, soit les centres et les hôtels, pour accéder *in fine* à un logement standard. Plutôt que de partir des capacités dont font montre les habitants du Bois en termes d'appropriation de l'espace, d'intimité et d'ancrage, ils n'ont de cesse de les ramener à leurs incapacités, à leur handicap, à une situation d'hétéronomie, pour paradoxalement leur permettre de gagner en... autonomie. Or, les

7. Coordonnée par une association caritative et soutenue par l'État et la Mairie de Paris, cette maîtrise d'œuvre urbaine et sociale a été implantée après le décès médiatisé de trois habitants du Bois au cours de l'hiver 2008.

habitants du Bois contestent précisément ce système de l'hébergement fondé sur un principe en « escalier » : ils refusent de prendre le risque de « tourner en rond », dans un système perçu comme une « plaque tournante », qui s'avère très souvent vécu comme trop contraignant, inadapté et stigmatisant. Leur présence aux marges de la ville témoigne donc non pas d'une irrationalité de leur part, mais bien de l'impasse des politiques du logement et du

système d'hébergement, ainsi que des efforts entrepris par les habitants eux-mêmes afin d'améliorer leur situation, de reprendre le dessus sur leur situation de vulnérabilité, de pouvoir tout simplement disposer d'un chez-soi, c'est-à-dire habiter dans ses multiples dimensions. « C'est à la lumière de ce besoin primordial d'avoir un espace à soi et pour soi qu'il faut reconsidérer l'action publique » (Lévy-Vroelant, 2006).

## Références bibliographiques

Bruneteaux P., (2007), « Les politiques de l'urgence à l'épreuve d'une éthobiographie d'un SDF », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°1, pp. 47-67.

Cefai D. (dir.), (2010), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS.

Coing H., (1966), *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les Éditions ouvrières.

Giddens A., (1994 [1990]), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

Giola C., (2007), *De l'homme liminaire à la personne sociale. La lutte quotidienne des sans-abri*, thèse de doctorat, Paris, EHESS.

Graumann C.-F., (1989), « Vers une phénoménologie de l'être-chez-soi », *Architecture & Comportement*, vol. 5, n° 2, pp. 111-116.

Heidegger M., (1958 [1951]), « Bâtir habiter penser », *in Essais et conférences*, Paris, Gallimard, pp. 170-194.

Joseph I., (2005), « Aspects cosmopolitiques de l'errance urbaine : l'ethnographie des SDF », *Tumultes*, n° 24, pp. 111-143.

Kaufmann J.-C., (1997), « Le monde social des objets », *Sociétés Contemporaines*, n° 27, pp. 111-125.

Lazzarotti O., (2006), *Habiter, la condition géographique*, Paris, Belin.

Levinas E., (1961), *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye, Éditions Martinus Nijhoff.

Lévy-Vroelant C., (2006) « Ce que révèle la crise du logement... », *Revue Quart Monde*, n° 197.

Lion G., (2013), « Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles. Ethnographie des habitants du bois de Vincennes », *Dossier d'études Cnaf*, n° 159.

Lion G., (2015, à paraître), *Incertaines demeures*, Paris, Bayard.

Paquot T., (2007), « "Habitat", "habitation", "habiter", précisions sur trois termes parents », *in* Paquot T., Lussault M., Younès C. (dir.), *Habiter le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, pp. 7-15.

Pétonnet C., (1970), « Réflexions au sujet de la ville vue par en dessous », *L'Année sociologique*, vol. 21, pp. 151-185.

Pétonnet C., (2002 [1979]), *On est tous dans le brouillard*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Pichon P., (2007), *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, Paris, Aux lieux d'être.

Pichon P., Choppin K., Grand D., Jouve E., (2010), *Sortir de la rue : les conditions de l'accès au « chez soi »*, rapport pour la DGAS, Saint-Étienne, DGAS.

Terrolle D., (2004), « La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF », *Espaces et sociétés*, n° 116-117, pp. 143-157.

Whyte W.-F., (1995 [1943]), *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte.

## Biographie

**GASPARD LION** est doctorant au CRH et au Cerlis (EHESS/Paris Descartes). Ses travaux portent sur les expériences résidentielles en marge du logement. Il a publié en 2013 « Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles. Ethnographie des habitants du bois de Vincennes » dans la collection *Dossier d'études* de la Cnaf, et en 2014, « En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ? » dans le n° 697 des *Annales de Géographie*.

lion.gaspard@gmail.com